



Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 7
Procuration 2
Votants 9

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf mars à neuf heure trente,
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 04 mars 2024

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle,
ESCANDE Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET Jean-Marie, SAUVAIRE
Marc.

Absents : Mrs RAGUES Christian, ALBE Jean-Luc, THION Jean-Claude

Procurations : RAGUES Christian à PONCELET Jean-Marie, ALBE Jean-Luc
à ESCANDE Renaud

Vote :
Pour : 9
Abstention :
Contre :

APPROBATION STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE L'ESPEROU

Mme le Maire expose :

Le conseil municipal avait délibéré lors de sa séance du 26 janvier 2024 sur
l'approbation des nouveaux statuts du SIAE suite à la création de la commune nouvelle de
Val d'Aigoual, au transfert de la compétence « eau potable et assainissement » à la
communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terre Solidaire et à la mise en
place d'une convention de délégation.

Ces nouveaux statuts n'ont pas été validés par la préfecture, notamment concernant
la rédaction des articles 5 (Siège de l'Etablissement) et 8 (Bureau syndical).

La préfecture a proposé une nouvelle rédaction pour ces 2 articles qui est présentée
au conseil ; il convient de délibérer à nouveau pour prendre en compte ces modifications.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme le Maire et après en avoir délibéré :

- approuve les modifications de statut du SIAE tels que présentés en annexe,
- charge Mme le maire de signer tous document s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie, le 09 mars 2024

Mme le Maire
Irène LEBEAU

